

Le CNAJEP *en Brèves*

Édito

Le projet de loi relatif à l'organisation décentralisée de la République est marqué par une approche qui se veut pragmatique et simplificatrice des procédures en vigueur. Le débat est cependant loin d'être tranché entre les partisans de la commune, de l'intercommunalité, du département et de la région.

Mais le développement généralisé des pays semble freiné. À côté de la procédure cadrée par la loi Voynet, s'ouvre la possibilité pour des élus et des acteurs locaux de monter « des projets de territoire de qualité », dont la forme n'est pas précisée, mais laissée à la libre appréciation des parties, ... ce qui remet en cause l'obligation de consultation, introduite à travers la mise en place des Conseils de développement.

Nous ne pouvons éluder ce discours de la simplification et de l'efficacité, sous prétexte de nous consacrer à des actions dont les retombées sont à moyen, voire à long terme. Une telle attitude risque de nous mettre très vite hors jeu. La démocratie prend du temps et a un coût. Il est indispensable de mesurer et de maîtriser ce coût, mais aussi d'en évaluer et de valoriser l'impact social et économique des démarches participatives sur le développement d'un pays, d'un quartier.

Nous avons peut-être aussi à revoir notre mode de communication, souvent réservé aux initiés et dont les termes sont quelquefois vidés de leur sens.

Cela ne doit pas nous faire abandonner pour autant les convictions auxquelles nous tenons,

-quant à la place et la légitimité des grandes associations nationales dans le développement local rural et urbain,

-quant à l'impact de notre action, y compris dans le champ économique, dont certains voudraient nous exclure,

-quant à la force de l'éducation populaire, dans la mise en mouvement des personnes et le fonctionnement d'une démocratie au plus près des citoyens.

Ces défis, que nous pose cette nouvelle étape de la décentralisation, nous invitent à renforcer la synergie entre l'action locale et nationale au sein de chacune de nos associations et entre Crajep et Cnajep. C'est ce que je nous souhaite à l'aube de cette nouvelle année.

Jean-George ANTONI, Vice-Président chargé de l'animation territoriale

Sommaire

International

- P.2 Assemblée Générale du Forum Européen de la Jeunesse (FEJ), Dispositif Jeunesse et Solidarité internationale, Enjeux Européens, Situation en Côte d'Ivoire
- P.3 Soirée débat de novembre sur la Citoyenneté et la Solidarité Internationale

Vie du CNAJEP

- P.4 Actualité : Lancement de la Commission Education Populaire du CNAJEP, [nouvelles de la CPCA](#)
- P.5 Synthèse de l'intervention des représentants du MJENR à l'Assemblée Générale du 10 octobre 2002.

[Nomination](#) du nouveau délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale

- P.6 Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2002
- P.7 rendez-vous institutionnels, Point sur l'enquête réalisée par la Commission Jeunesse du CNAJEP relative à la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Agenda

- P.9 Prochaines réunions des commissions
- [Agenda](#) statutaire du 1^{er} trimestre 2003

Au revoir Anne Guillot

les sigles de ce numéro

International.....

ÿ **Assemblée Générale du Forum Européen de la Jeunesse**

L'Assemblée Générale du FEJ, qui s'est tenue à Malte en novembre dernier, a élu un nouveau Bureau.

Le nouveau Président du Forum, Giacomo FILIBECK est âgé de 24 ans. Il est italien et vient de l'organisation ECOSY (les jeunes socialistes). Il était déjà membre du précédent Bureau.

Les autres nouveaux membres du Bureau sont issus des organisations suivantes : WAGGS (Association des Guides), le Conseil national de la Jeunesse de Lituanie, ETUC (Confédération Européenne des Syndicats), WOSM (organisation mondiale du Scoutisme), le Conseil national de la Jeunesse d'Irlande, le Conseil national de la Jeunesse de Suisse, le Conseil national de la Jeunesse de Géorgie, l'association des Etats Généraux des Étudiants de l'Europe, l'Association Européenne pour les Échanges éducatifs.

ÿ **Côte d'Ivoire : Prévenir le pire**

Un collectif d'associations de Solidarité Internationale lance un appel visant à alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur la

situation "pré-génocidaire" qui prévaut en Côte d'Ivoire.

Pour signer l'appel, contacter SURVIE : Tel 01 43 27 03 25 ; e-mail : survie@wanadoo.fr

ÿ **Un inventaire sur les dispositifs "jeunesse et solidarité internationale"**

La Commission Coopération et Développement réalise actuellement l'inventaire des actions, propositions et dispositifs pour les jeunes et en rapport avec la solidarité internationale, afin de mettre à la disposition des jeunes une base de données exhaustive des ressources françaises dans ce domaine. A cet effet, un questionnaire est actuellement diffusé au sein des associations membres. Pour plus d'informations contacter :

Astrid COMPAGNON, chargée d'étude
e-mail : Astridcompagnon@aol.com

ÿ **Un débat sur les enjeux européens lors de la prochaine Commission Internationale du CNAJEP**

Au-delà de la mobilité des jeunes et des échanges interculturels, la Commission Internationale du CNAJEP souhaite entamer

une réflexion sur les enjeux européens et plus particulièrement :

- d'échanger sur nos valeurs : quelle Europe voulons-nous ?

- de donner une lecture critique du fonctionnement de l'Union Européenne, en se penchant sur les mécanismes économiques, politiques et sociaux, ainsi que sur la manière dont est associée la société civile à la construction de l'Europe.

- d'explorer la possible dimension éducative des projets européens dans l'objectif de transformer nos pratiques.

Pour ce faire, la Commission a invité Arlette HEYMANN DOAT, du CAF ECS (Carrefour pour une Europe Civique et Sociale) pour débattre, à partir d'une présentation des travaux menés par cette association et en particulier ceux ayant trait au suivi de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

Ce temps de débat aura lieu le 23 janvier prochain de 14h30 à 17h30 au CNAJEP. L'ensemble des associations membres est convié à se joindre à la réflexion.

ÿOffice Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Le Conseil d'Administration de l'OFAJ, prévu les 4 et 5 novembre à Genshagen, a été annulé.

Cette annulation prolonge les risques de dysfonctionnements qui affectent l'Office depuis l'an dernier, en l'absence de sessions régulières de son Conseil.

L'absence de vote des budgets 2002-2003 et des nouvelles directives dans le cadre du passage à l'euro sont problématiques pour la réalisation et la programmation des échanges soutenus par l'OFAJ.

Le CNAJEP a interpellé le Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche sur cette situation et a appelé de ses vœux la convocation d'un Conseil d'Administration d'ici la fin de l'année.

ÿUne soirée-débat sur la citoyenneté et la solidarité internationale

A l'occasion de la semaine de la solidarité internationale en novembre dernier, le CNAJEP a organisé une soirée-débat sur la citoyenneté et la solidarité internationale. L'objectif était d'explorer la dimension d'apprentissage interculturel vécue dans le

cadre d'une expérience de solidarité internationale : chantier de jeunes, échanges, projets de développement...

Quatre jeunes ayant pris part à des projets de coopération et de solidarité internationale dans le cadre d'un volontariat, d'un échange ou d'un projet personnel ont, dans un premier temps, explicité les ressorts de ce type d'engagement.

Ainsi, il apparaît important d'éclaircir au préalable les motivations personnelles qui conduisent à cette envie de partir. En outre, la préparation du projet et la rencontre d'autres acteurs (en particulier les associations de solidarité internationale et les centres d'information) en amont du projet sont essentielles. Les jeunes ont également exprimé le décalage entre la réalité sociale à laquelle ils ont été confrontés et leurs préjugés initiaux. Cette expérience leur a donné envie de témoigner et de s'engager ici en France.

David DELHOMMEAU, du réseau RITIMO est ensuite intervenu, à partir du guide "Partir pour être solidaire ?" :

Le réseau RITIMO regroupe 40 centres de documentation et d'information sur le tiers-monde. Ces centres s'organisent souvent sous la forme de collectifs inter-associatifs.

Depuis le début des années 90, les centres ont constaté un afflux de la demande de jeunes qui veulent partir faire "de l'humanitaire". Ils se sont donc posés la question de savoir comment traiter cette demande et ont observé que le distingo entre l'envie d'être utile et la volonté de changer de vie n'était pas toujours fait par les jeunes.

Ces derniers ont tendance à aller chercher très loin cette envie d'être utile ; l'expérience de solidarité internationale peut donc leur permettre de réaliser qu'il est aussi possible de s'engager près de chez soi.

RITIMO s'attache ainsi à valoriser l'idée qu'il n'est pas forcément nécessaire de partir pour changer le monde (le voyage n'est pas une fin en soi) et qu'il faut être bien clair sur ses motivations.

Enfin, l'accompagnement de la démarche dans un cadre collectif apparaît essentielle, que ce soit en amont ou au retour.

**Plus d'infos sur RITIMO : Tel : 01 44 64 74
14 - 21 rue Voltaire 75011 Paris**

Vie du CNAJEP

ÿ Démarrage de la Commission "Education Populaire" du CNAJEP

La Commission "Education Populaire", co-animée par Yves GUERRE (Arc-en-ciel Théâtre) et Michel DEHU (FFMJC) a entamé son travail et prépare l'organisation d'un événement fédérateur rassemblant les associations membres du CNAJEP à l'INJEP, les 7 et 8 mars 2003.

L'objectif de ce temps de réflexion et de débat est d'échanger autour de la réalité de l'éducation populaire et de son actualité, à partir d'une mise en perspective historique.

Dossiers d'actualité

CPCA

ÿ **Petit déjeuner de presse sur l'emploi des jeunes dans le secteur associatif et plus précisément sur l'avenir des Nouveaux-Services/Emplois Jeunes**, le 12 décembre :

Les associations membres des coordinations associatives ont exprimé, à travers un courrier adressé à Monsieur FILLON, la richesse des nouvelles activités et nouveaux services développés grâce aux Emplois Jeunes.

Au cours de cette conférence de presse, le Président du CNAJEP est intervenu et a porté les éléments d'appréciation suivants :

"Le mouvement associatif est attaché à une politique d'emplois pour les jeunes.

Dans un objectif de qualité des activités, du travail exercé, toute politique d'emploi s'articule avec les niveaux de qualifications nécessaires.

Dans un objectif de promotion sociale, elle doit garantir à tous des voies d'accès à la qualification variée.

A ce jour, ces voies d'accès à la qualification existent. La dernière créée par

la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 est la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Celle-ci ouvre des perspectives ambitieuses bien que difficiles. Les associations de Jeunesse et d'Education Populaire tiennent à rappeler que :

- La politique d'emploi des jeunes s'intègre dans la politique d'emploi de tous dans laquelle les solidarités inter-générationnelles doivent être présentes et organisées.
- La politique d'emploi pour les jeunes, si elle est essentielle, ne saurait résumer toute la politique en faveur de la jeunesse.

Les associations de Jeunesse et d'Education Populaire demandent que la politique d'emploi pour les jeunes s'intègre aussi dans un projet de société avec et pour les jeunes. Ce projet de société avec et pour les jeunes doit se traduire dans une politique de jeunesse et d'éducation populaire.

Celle-ci contribue à sa place, à la valorisation des compétences et des engagements des jeunes. Elle témoigne de la capacité d'innovation et de participation des jeunes et des adultes prêts à agir ensemble.

Ainsi, la politique d'emploi des jeunes n'est pas concurrente avec une politique d'engagement des citoyens. Elles doivent

ÿ Journée nationale des CPCA régionales le 6 décembre 2002

Des représentants de toutes les CPCA régionales se sont retrouvés afin d'échanger sur les pratiques de chacun et de rendre compte de l'actualité associative des différentes régions. La question de la décentralisation a, bien sûr, largement été évoquée.

Plus d'info.

www.cPCA.asso.fr

clairement se distinguer dans le droit, la pratique, les objectifs.

Pour porter ces ambitions et clarifications, il convient de veiller à la cohérence et à la complémentarité des mesures et des acteurs qui les portent. En ce sens, le monde associatif ne peut pas être exclu du dialogue, des propositions et de la concertation.

Nomination

Sur proposition du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, **Monsieur Gérard SARRACANIE**, administrateur civil hors classe, a été nommé délégué interministériel à l'innovation et à l'économie sociale par le Conseil des Ministres du 6 novembre.

Des représentants du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Recherche à l'Assemblée Générale du 10 octobre

Le CNAJEP a accueilli **Claude CAPELIER**, Chargé de mission, **Emmanuel Roy**, Chef adjoint de Cabinet, **Jean-Louis PLE**, Conseiller Jeunesse, au Cabinet du Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche (MJENR), ainsi que **Hélène MATHIEU**, Directrice de la Jeunesse et de l'Education Populaire

Voici un extrait du débat :

Les associations ont interpellé les représentants du ministère sur les points suivants :

- Contradiction de la politique menée par le gouvernement en matière de jeunesse : volonté d'encouragement des initiatives des jeunes avec le livret d'engagement et stigmatisation de la jeunesse (en particulier dans les médias), comme si être jeune signifiait être "par essence" en difficulté.

- Risques perçus quant à l'instrumentalisation des associations
- Nécessaire participation des associations aux débats sur la décentralisation. Face
- aux transferts de compétences prévus, il faut veiller à préserver une égalité de traitement entre les citoyens sur l'ensemble du territoire national
- Réflexion sur les moyens à mettre en place pour éviter la stigmatisation des ateliers relais
- Craintes par rapport à la pérennisation des emplois jeunes
- Aboutissement du volontariat de solidarité et de cohésion sociale
- Reconnaissance du statut de l'éléu bénévole associatif

Éléments de réponse du MJENR :

- Le Ministre est conscient de cette contradiction et de cette vision parcellaire et négative de la jeunesse. Pour casser

cette image négative, il faut, dans le même temps, tenir des discours alternatifs sur la jeunesse en valorisant l'engagement et en développant les politiques de jeunesse.

- Il n'y a pas de craintes à avoir sur une éventuelle instrumentalisation des associations. Un cadre commun sera défini avec une ouverture la plus large possible.
- Pérennisation emploi-jeunes : il faut que les associations démontrent à quel point les besoins recensés sont importants dans certains domaines et sont pourvus grâce à ce dispositif
- Concernant la spécificité du monde rural : priorité est donnée dans les Contrats Éducatifs Locaux à la lutte contre

l'illettrisme, à l'accès aux loisirs et à l'engagement. Des projets sont possibles pour toutes les sortes de population.

- Ateliers relais et stigmatisation : c'est une vraie question, un vrai défi. Une réflexion doit être impérativement menée pour élargir le public et les rendre attractifs.
- Pour ce qui est du volontariat de solidarité et de cohésion sociale, l'arrêté devrait paraître très prochainement
- Le ministère est très soucieux du statut de l'élu bénévole associatif. Actuellement, il y a un vide juridique et des difficultés sont rencontrées dans les programmes que ce dernier met en œuvre. La volonté du ministère de travailler sur ce dossier avec les associations est réaffirmée.

Assemblée Générale du 12 décembre

ÿ **Bienvenue à ATTAC**

ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens).

Notre Assemblée Générale s'est prononcée en faveur de l'adhésion d'ATTAC au CNAJEP.

ÿ **Dossier de l'engagement des jeunes**

Hélène MATHIEU, Directrice de la Jeunesse et de l'Education Populaire a souhaité rencontrer les associations membres du CNAJEP au cours de cette Assemblée Générale, afin de faire un point de situation technique et d'information sur ce dossier

Luc FERRY, Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche souhaite inciter les jeunes (11 à 28 ans) à s'engager dans les domaines de la citoyenneté, de la culture, du sport, de l'environnement, de l'humanitaire et de la solidarité.

Un rendez-vous annuel, dont le premier est prévu dans la première quinzaine du mois de mars 2003 encouragera les initiatives à partir de trois évènements

Ce guide sera consultable, en mars 2003, dans les établissements scolaires et dans les réseaux d'information jeunesse.

† **Création d'un site**

C'est la boîte à outil de l'engagement. Plus de 10 000 propositions de projets seront recensées, auxquels les jeunes seront invités à participer, des informations sur les associations près de chez eux, etc...

† **Organisation des journées de l'engagement**

Elles seront organisées en mars 2003 dans tous les établissements scolaires, universitaires ou d'apprentissage à des dates qui pourront s'échelonner dans le temps.

Cet ensemble de manifestations a pour ambition de mettre en place un rendez-vous régulier de toutes les initiatives prises par les jeunes et de présenter les nouveaux outils mis à leur disposition.

Il ne s'agit pas seulement de promouvoir les initiatives des jeunes, mais de leur proposer les informations, les orientations et les soutiens nécessaires pour qu'ils réussissent pleinement et de leur offrir des formes de reconnaissance adaptées.

† **Édition d'un guide de l'engagement :**

B.A.-ba de l'engagement, itinéraire à suivre pour aider les jeunes à réaliser leurs projets

Hélène MATHIEU a invité les associations à

se mobiliser dans le cadre de ce dispositif.

RENDEZ VOUS INSTITUTIONNELS.....

ÿ Un RDV avec le Parti Socialiste

Dans le cadre du débat lancé par le Parti Socialiste en direction de la société civile et de la préparation de son prochain congrès, une délégation du CNAJEP a été reçue par Monsieur François HOLLANDE, Premier Secrétaire et Martine LIGNIERES-CASSOU, Secrétaire Générale à la Vie Associative.

Lors de cette rencontre, le Parti Socialiste a réaffirmé sa volonté de prendre en compte la vie associative en engageant des débats de fond sur les projets des associations. Pour ce faire, et d'ici la fin de l'année, le Parti Socialiste devrait rencontrer une

soixantaine d'associations afin de débattre des stratégies à élaborer pour une politique gouvernementale en faveur du mouvement associatif.

ÿ Un RDV avec le Ministère de la Ville

Le 20 janvier prochain, une délégation du CNAJEP va rencontrer Madame Sylvie SMANIOTTO-GRUSKA, Conseillère Technique Education Nationale, Jeunesse, Citoyenneté auprès de Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministère délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine, afin d'aborder la question de la place des réseaux associatifs dans la politique de la ville.

JEUNESSE.....

ÿ Point sur l'enquête réalisée par la Commission Jeunesse du CNAJEP relative à la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire

La Commission Jeunesse du CNAJEP a engagé depuis fin 2001 un travail consacré à la question de la participation associative des jeunes. Cette dynamique de travail se situe à un moment où cette question est d'actualité aux niveaux national et européen. La Commission Jeunesse a souhaité approfondir ce travail à travers l'observation sur sites¹ d'expériences associatives conduites avec, par ou pour des jeunes, que cette participation se situe dans le cadre de l'activité générale de l'association ou revête un caractère ponctuel.

La Commission Jeunesse réalise donc depuis octobre 2002 une enquête sur quelques sites associatifs. L'enjeu est de comprendre les mécanismes facilitateurs ou

bloquants de la participation associative des jeunes.

Plusieurs associations ont déjà été rencontrées : ANACEJ, STAJ Montpellier, Réseau Action Jeunesse Toulon, FRANCAS de Saône et Loire, MRJC Bretagne, FRMJC Languedoc Roussillon.

Ce travail d'enquête devrait se poursuivre jusqu'au premier trimestre 2003. Il fera également l'objet d'un séminaire de restitution au printemps 2003.

ÿ Une soirée-débat sur les jeunes et la politique

Le CNAJEP a organisé en novembre dernier une soirée-débat portant sur les formes de la participation des jeunes à la vie publique. Il nous a donc paru intéressant de porter notre regard sur le rapport des jeunes à la politique, alors que prévaut l'idée d'une dépolitisation des jeunes (désaffection électorale, implication moindre dans la vie de la cité ...).

¹ y compris en région

Le premier intervenant de la soirée, Jean-Marie MONTEL, Délégué Général de l'association CIDEM (Civisme et Démocratie) a fait le constat du décalage existant entre l'intérêt des jeunes pour le politique et leur taux de participation électoral. Ainsi, 85 % des 18 - 24 ans considèrent que le droit de vote doit être exercé, tout en s'abstenant régulièrement lors des différents scrutins. Le vote n'est plus considéré par les moins de trente ans comme un outil de transformation sociale. Il semble donc important de redonner tout son sens à la démocratie représentative.

De même, l'idée d'un manque de légitimité du personnel politique est contrecarrée par le taux d'abstention aux élections étudiantes (95%), alors que les étudiants sont amenés à y élire leurs pairs.

On peut finalement observer que l'abstention des jeunes est aujourd'hui un élément structurel de toutes les démocraties ; l'engagement citoyen des jeunes se manifeste différemment.

La deuxième intervenante, la Sociologue Valérie BECQUET, a fait le constat qu'il existait peu de travaux qualitatifs sur les comportements d'engagement des jeunes.

On observe pour cette catégorie de la population des effets de distinction et des effets de rapprochement vis à vis de la population adulte :

Ainsi, le taux d'adhésion à une association des jeunes de 18 à 29 ans est de 38% ; ce chiffre est le même que celui de l'ensemble de la population française.

Il existe cependant une défiance des jeunes vis à vis des structures partisans et syndicales. L'offre politique traditionnelle, centrée sur la vie partisane, se heurte à une demande nouvelle, plus proche de la réalité

quotidienne et laissant plus d'autonomie aux militants.

Les jeunes privilégient un modèle de l'engagement "distancié", négocié avec la vie privée et fondé sur une dimension souvent protestataire (ex : signature de pétitions).

La troisième intervenante représentait le Mouvement des Jeunes Socialistes. Le MJS n'est pas la section jeune du Parti socialiste ; il a ses propres instances. Il réunit 6000 adhérents âgés de 15 à 28 ans. L'intervenante a fait le constat du lien existant entre association et parti politique ; ainsi, les militants du MJS ont souvent eu au préalable un parcours associatif. Il existe malgré tout un frein au passage du militantisme associatif au militantisme politique à cause de l'image négative attribuée au politique. A l'opposé, il est faux de parler de crise de la citoyenneté et de la dépolitisation des jeunes.

Le PS et le MJS ont vu un mouvement d'adhésions massives suite au premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril dernier. Il y a eu pendant un certain temps l'illusion d'un renouveau de l'engagement politique. Cette dynamique s'est vite estompée, avec entre autres une abstention importante lors des élections législatives.

Dans le débat qui a suivi, plusieurs observations se sont exprimées, parmi lesquelles : la pertinence des sections "jeunes" des associations, des partis et des syndicats ; la place des jeunes en général au sein des structures associatives et politiques ; la possibilité d'accéder à des responsabilités pour les jeunes ; les parcours associatifs proposés aux jeunes.

Agenda du CNAJEP

Commission internationale : le 23 janvier de 9h30 à 17h30

Commission Jeunesse : le 13 février de 9h30 à 12h30

Groupe de travail Franco-allemand : le 20 janvier à 14h00

Événement fédérateur "Education Populaire" : les 7 et 8 mars à l'INJEP

En projet : une soirée -débat sur l'information des jeunes (à programmer)

Agenda statutaire (1^{er} trimestre 2003)

- Bureau : 13 janvier, 11 mars, 29 avril
- Comité Exécutif : 21 janvier, 20 mars
- Assemblée Générale : 5 février

Au revoir Anne !

Anne GUILLOT, chargée de l'animation territoriale et de la communication, vient de quitter ses fonctions au CNAJEP. Elle a rejoint l'auberge de jeunesse des Rousses dans le Jura pour s'occuper d'éducation à l'environnement.

Bonnes fêtes à tous ! Bonne année 2003 !

Ca va mieux en le lisant.....

Sigles utilisés dans ce numéro

FEJ	Forum Européen de la Jeunesse
CPCA	Conférence Permanente des Coordinations Associatives
INJEP	Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
ANACEJ	Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes
STAJ	Service Technique pour les Activités de Jeunesse
MRJC	Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne
FRMJC	Fédération Régionale de la Maison des Jeunes et de la Culture
MJENR	Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

Le Cnajep en Brèves

Lettre d'information du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, 15 passage de la Main d'Or, 75011 Paris
Tél : 01 40 21 14 21, Fax : 01 40 21 07 06, cnajep@cnajep.asso.fr

Responsable de la publication : David Lopez

Coordination : Christine Marotta et Carole Salères

Ont participé à ce numéro : Jean-Georges Antoni, Jacques Demeulier, David Lopez, Christine Marotta, Carole Saleres, Karima Kadi